

# Electricien h/f

Offre n° O083240201342256

Publiée le 02/02/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COGOLIN

Hôtel de Ville - Place de la République

83310 COGOLIN

**Site web de l'employeur :** <http://www.cogolin.fr>

**Lieu de travail :** COGOLIN

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 02/04/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique

Adjoint technique principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

**Métier(s) :** [Ouvrier ou ouvrière de maintenance des bâtiments](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Débutant

### Descriptif de l'emploi :

Au sein du service technique et sous la responsabilité du responsable de la régie Bâtiment, vous participez à l'entretien du patrimoine de la ville en réalisant des travaux d'électricité, ainsi que des travaux de maintenance et d'entretien (préventifs et curatifs) des installations.

**Missions / conditions d'exercice :**

Missions :

- \* Détecter et signaler les dysfonctionnement et dégradation constatés sur un bâtiment
- \* Planifier et exécuter les travaux de maintenance et de dépannage des installations électriques.
- \* Contrôler et régler les régulations des unités de chauffage et de rafraîchissement.
- \* Câbler et raccorder des installations très basse tension.
- \* Assurer l'entretien et la réalisation des travaux d'ordre électrique sur la commune (maintenances et rénovations des installations électriques, pose et dépose des illuminations de Noël, entretien et réparation du matériel communal).
- \* Permanence du maintien électrique sur les festivités et dépannage sur site.
- \* Aide ponctuelle à la réhabilitation importante réalisée en équipe par le service.
- \* Elaboration des devis.

**Profils recherchés :**

Connaissances et compétences requises / Savoir être et savoir-faire :

- \* Savoir travailler seul ou en équipe
- \* Rendre des comptes de son activité journalière au chef de service
- \* Lecture de plan
- \* Travailler en hauteur
- \* Réalisation dans les règles de l'art
- \* Dynamique
- \* Rigoureux
- \* Organisé
- \* Ponctuel
- \* Soucieux de l'image et de la qualité du service public
- \* Disponible lors des évènements

Obligations particulières au poste :

- Permis B
- Formation d'électrotechnicien
- Habilitations électriques
- CACES PEMP1
- Déplacements sur la commune
- Compétence en électricité : habilitation B2V/BC/BR/H0V
- Bonne maîtrise des techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels électriques
- Capacité à expliquer la nature des interventions aux usagers
- Capacité à travailler dans le respect des délais impartis

## Contact

**Contact :** 0494566545

**Informations complémentaires :**

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Monsieur le Maire  
Hôtel de ville

2 Place de la République  
83310 COGOLIN

Ou par courriel à [drh@cogolin.fr](mailto:drh@cogolin.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o083240201342256-electricien-h-f>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.